

Le Marpinois

n°363 / Juillet 2023



FÊTE DES LAMPIONS DES
14 ET 15 JUILLET



MARPENT



L'initiative
en actions

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Actualités	Page 6
Vie économique	Page 8
Événementiel	Page 9
Cadre de vie	Page 10
Les aînés	Page 10
Etat civil	Page 11
Tribunes	Page 11
L'agenda	Page 12

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



L'été est l'occasion pour faire le point sur notre projet de Plage Verte.

Plusieurs élus ont participé activement aux réunions de l'Agglomération consacrées au projet « Escales Sambre ».

Sur le linéaire de la rivière, deux escales proposeront sur place des services de loisirs, de restauration et d'hébergement : Landrecies et Marpent, notre commune étant la seule de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Région et Département suivent donc avec beaucoup d'intérêt notre projet.

Le matériel est commandé, les travaux commenceront dès septembre.

Quant au Club Nautique, nous avons élaboré un projet de compromis proposant de réserver une partie du quai à leurs bateaux et un tarif de location du parc à bateaux aligné sur celui proposé aux Marpentois.

Ce projet prévoyait également la possibilité de laisser en place leur local avec dédommagement par la commune et possibilité pour les membres du Club de l'utiliser. Le Club a préféré le démonter.

Il revient maintenant à ses adhérents de se prononcer sur ce compromis, d'ailleurs élaboré avec plusieurs membres du Club.

Bien sincèrement,

Votre Maire

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsables du comité de relecture :
Bruno LEGROS
Laure DESPRIET

Photo de couverture :
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1400 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Octobre 2023

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au
cadre de vie et communication
assure sa permanence le samedi
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,
en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au
logement, assure sa permanence
SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Animation à la Médiathèque « L'Oiseau Lyre »
l'école primaire

3. Journée sécurité routière avec les enfants du Groupe Scolaire

4. Brocante organisée par l'Amicale du Personnel Communal

5. Stage de Pâques du Football Club

6. Mise en peinture des jeux de l'école primaire

7. Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



1



2



3



4



5



6



7

MEDIATHEQUE

L'oiseau Lyre

Horaires d'ouverture
bibliothèque et espace multimédia

Période scolaire :

Mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Vendredi : 14h à 16h00

Samedi : 10h-12h

Période de vacances scolaires :

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 10h-12h

BORNE DE TÉLÉCONSULTATION MEDICALE

Possible avec ou sans
l'accompagnement d'un
personnel infirmier.
Tél. : 09 72 09 36 36

Créneaux horaires recommandés :
9h00 à 11h00 et de 13h00 à 16h00

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Mardi 9h00 - 12h00

Mercredi 9h00 - 12h00

Judi 9h00 - 12h00

Vendredi 9h00 - 12h00

Samedi 9h00 - 12h00

Relève du courrier à 15h30.

Ces horaires sont susceptibles
d'évolution chaque semaine.

8. Cinéma de plein air sur la place communale avec le film Camping

9. Kermesse du Groupe Scolaire

10. Remplacement des menuiseries de la salle Schwartz et la salle Hannecart (sobriété énergétique)

11. Installation

d'un radar pédagogique rue Roger Salengro

12. Départ des élèves du Groupe Scolaire pour le voyage de fin d'année

13. Tournoi du FC MARPENT



CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.
18 rue du 145ème Régiment
d'Infanterie
59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont

Horaires d'été (2/05 au 31/10)
du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)
du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi

Veillez à rentrer vos contenants
après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53
41 (Numéro accessible du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11
81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
Par email : dechetsverts@gessa.fr

14. Audition des élèves de l'école de Musique à la Médiathèque «L'Oiseau Lyre»
Victor VANNOPPEN

15. Nouveau city-stade au parc

16. Départ des élèves de CM2 pour la classe verte organisée par le Groupe Scolaire

17. Festi Kiosque sur la place communale

18. Fête de la Musique du 21 juin en centre-bourg

19. Remise des calculatrices par la municipalité aux élèves de CM2 lors de la kermesse du Groupe Scolaire



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous, Contactez le 03 59 73 14 00

ou

directement à l'UTPAS
résidence Jean Mossay
boulevard Pasteur
BP 90243 - Cedex
59607 Maubeuge



PROJET D'HABITAT COOPERATIF

« La coopérative peut se révéler une alternative au crédit bancaire » a expliqué récemment en mairie Bernard Ducamin, Président de la coopérative ADOMUZ.

En réalité, le sociétaire (qui peut être une personne physique mais aussi une personne morale) verse un loyer dont une partie est épargnée sous forme de parts sociales de la coopérative et permettant à l'occupant, lorsque le montant de ces parts aura atteint le prix du logement, de ne plus verser de loyer.

9000 logements ont été construits en France selon cette formule qui a le vent en poupe, la figure de proue de ce mouvement coopératif étant l'Isère où la coopérative Atticora a réalisé et gère un hameau de plusieurs dizaines de logements.

Le président d'Adomuz a expliqué qu'il disposait sur Marpent d'un terrain sur lequel seraient construits une vingtaine de logements, complétés de locaux annexes et d'espaces communs.

Toute personne intéressée est invitée à se rapprocher d'ADOMUZ : 06 34 98 01 24

ROCK IN PROGRESS

L'association Rock in Progress est une école de musique qui propose notamment des cours de guitare et de percussion. Créée par le Marpentois Bruno Rassau il y a maintenant quatre ans, l'association compte aujourd'hui une quarantaine d'inscrits et organise chaque année dans la salle des fêtes un repas concert au cours duquel les élèves, avec leurs professeurs, restituent leurs acquis. La soirée a ainsi permis aux élèves de Rock in Progress de révéler leurs talents et, au-delà, d'illustrer la réussite de la mission pédagogique que s'était donnée l'association, en accord avec la municipalité.



VU A LA TÉLÉ

Le 12 juin, le journal de 20 h de TF1 a présenté un reportage sur la désertification médicale. L'équipe de journalistes a présenté la situation très tendue de l'agglomération et, après avoir interviewé le docteur Delambre et le maire, a filmé une téléconsultation.



PANNEAUX CLEAR CHANNEL

Vous avez probablement remarqué l'implantation de deux panneaux publicitaires. L'équipe municipale était unanimement contre ces implantations et l'a fait savoir au Département. Cela étant, le Président du Département a donné son feu vert, s'appuyant sur sa compétence exclusive. En effet, sur les trottoirs d'une départementale, le maire a compétence pour les permissions de stationnement (pas d'ancrage au sol) mais pas pour les permissions de voirie (lorsqu'il y a des ancrages au sol). Sur les 4 panneaux prévus, le Département a néanmoins tenu compte de nos remarques et retiré deux panneaux (rue Jean-Marie Carion et rue Victor Hugo) pour les raisons de sécurité ou de propriété du sol que nous avons soulevées.

PERMANENCE DU CLIC EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

A.S.V.P.

Notre Agent de Surveillance
de la Voie Publique (ASVP)
reçoit sur rendez-vous.

Pour fixer votre Rendez-vous,
vous pouvez contacter la mairie
aux heures d'ouverture.

Tél : 03 27 39 63 41

EXACODE

Passez l'examen du code de la
route à la mairie avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr
et réservez votre séance !

ARRÊT DE BUS PROXI

En 2019, le maire avait proposé au Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS) de transférer l'arrêt de bus qui se trouvait à hauteur de l'école Fostier vers le magasin Proxi. Cette délocalisation permettait de désengorger la rue de la République puisque les bus ne parvenaient pas à stationner et en même temps donnait une meilleure image du transport public.

Le SMTUS avait donné une suite favorable à notre demande.

Plus récemment, le 30 décembre 2022, le maire a de nouveau sollicité le SMTUS pour la construction d'un abri à cet arrêt, argumentant sur la dignité des conditions d'attente des usagers et, là encore, sur l'image des transports collectifs urbains.

Le SMTUS a été réactif puisqu'en ce mois de mai, le projet s'est concrétisé. Nous le remercions vivement pour cette opération.



RANDONNÉE DE L'AMITIÉ

Michel DELMOTTE, le Président des Cyclos-randonneurs, avait donné rendez-vous aux princesses et princes de la petite reine pour la Randonnée de l'Amitié, traditionnel hommage à l'un des membres fondateur du Club, Roland TIQUEUX, disparu en 1995. Les cyclos étaient venus de Quévy, Mons, Maubeuge, Givry, Elesmes, Jeumont, Rousies, Ferrière la Grande, Feignies, Grand Reng, Neuf Mesnil. Ce sont, au total, 85 participants qui ont répondu "présents" à l'appel du club et ont affronté les affres d'une pluie tenace.



ECLAIRAGE PUBLIC

Répondant à l'invitation de l'Agglomération, le Maire avait signé un arrêté, valable jusqu'au 30 juin, prescrivant l'extinction de l'éclairage public à partir de 23 heures. Il s'avère que l'extinction des feux à minuit pour les communes urbaines et à 23 heures pour les communes périurbaines a interpellé des Marpentois qui constatent que dans certaines rues séparant les deux communes de Marpent et Jeumont, Marpent est dans le noir et pas l'autre côté de la rue qui est situé à Jeumont. Par ailleurs, plusieurs communes ont délibérément rompu l'engagement intercommunal avec la mise en place d'horaires d'été (1h00-5h00) ou en rallumant carrément l'éclairage public ou encore en maintenant l'éclairage dans certains quartiers au prétexte qu'il y a des caméras de surveillance, comme si les petites communes n'en disposaient pas elles aussi. Dans l'attente d'une clarification de la part de l'Agglomération, le Maire a décidé de ne pas prolonger son arrêté au-delà du 30 juin.



L'HARMONIE DE MARPENT A FAIT SON CINÉMA !

Pour son concert de Printemps, l'harmonie communale, dans un auditorium plein à craquer, a replongé le public dans l'ambiance de l'ancien cinéma de Marpent, « le Moderna ». Avec un guichet d'accueil et des billets d'entrée créés pour la circonstance, ajoutés aux décors cinématographiques et aux spots publicitaires de l'époque, l'harmonie a une nouvelle fois démontré sa capacité à se mettre en scène de manière originale. Chaque musicienne et musicien avait revêtu le costume d'un personnage de ces contes célèbres.

**Vous souhaitez pratiquer d'un instrument ?
N'Hésitez pas à contacter le 06 46 28 12 97**





ECRIVAIN PUBLIC A VOTRE DISPOSITION

Vous souhaitez de l'aide pour rédiger un courrier, constituer un dossier ou comprendre un document,

Un écrivain public bénévole de la Croix Rouge de Jeumont, Monsieur Bernard LEROY, reçoit à la médiathèque sur rendez-vous. Téléphone : 06 19 33 02 51.

POULAILLERS

Un arrêté municipal règlemente les modalités d'élevage domestique des volailles. Considérant l'exigence pour la collectivité de concilier l'encouragement à l'élevage domestique et aux circuits courts, le bien-être animal et la santé publique, cet arrêté, disponible en mairie ou en ligne, rappelle que :

- Toute personne a le droit de détenir des animaux sous réserve des exigences de la sécurité et de l'hygiène publique et que tout animal soit placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce,
- Les poulaillers de surface supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m² sont soumis à une déclaration préalable de travaux. Au-delà de 20 m², une demande de permis de construire est obligatoire.
- Lorsque les volailles font du bruit sans discontinuer, le poulailler sera considéré comme nuisance sonore. Le propriétaire pourra faire l'objet d'une verbalisation au titre du Code de la Santé Publique.



Cet arrêté prescrit par ailleurs que, sur la commune de Marpent, pour des raisons de santé publique et de bien-être animal, l'espace extérieur du poulailler devra être de 10 m² minimum par volaille. Le non-respect de cet article expose le contrevenant à une amende de 2ème classe.



JARDINS POTAGERS

La commune peut mettre à disposition gratuitement des parcelles pour jardins potagers. Toute personne intéressée peut se rapprocher de la mairie.

DEJECTIONS CANINES

Les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et parcs publics.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires (prolifération des microbes, risques de chute...)

Le fait de ne pas respecter ces règles expose le propriétaire de l'animal à une contravention de 35 €.

CHIENS NON TENUS EN LAISSE

Tout chien non tenu en laisse sur l'espace public expose son détenteur à une amende de 35 €.

CHIENS MORDEURS

Toute morsure de chien doit être signalée en mairie, par le propriétaire, la victime ou le médecin (si les deux premiers ne souhaitent pas le faire). Le maire mettra alors le chien sous surveillance vétérinaire durant 15 jours. Au terme de ce bilan comportemental, les mesures adaptées seront éventuellement imposées.



Vie économique

ABM (ASSELIN BERNARD MULTISERVICES) : Bernard ASSELIN, Marpentois de la cité cheminote, est revenu sur ses terres et propose ses services pour tous travaux d'intérieur et d'extérieur.

Téléphone 06 40 43 27 13 (bernardasselin59@gmail.com)

Franck GUERRIER, Marpentois, a créé sa micro-entreprise de travaux d'installation électrique et autres petits travaux avec vente de matériaux et outillage pour petits travaux et de nettoyage. Tel : 06 17 04 06 36



MARPENT ÉVÉNEMENTS

LA FÊTE DES LAMPIONS - 14 & 15 JUILLET



La deuxième édition de la fête des Lampions, organisée par MARPENT EVENEMENTS et la Municipalité, s'est déroulée cette année les 14 et 15 juillet dans un cadre agréable.

La journée du 14 juillet a commencé par une brocante sur la place communale. A partir de 15h00, La compagnie DO-LÉ a réalisé un show avant que l'harmonie réalise des aubades dans plusieurs quartiers de la commune. A 20h00, le groupe «Just Addict» s'est produit avant de laisser la place à un DJ qui anima la fin de soirée.

La journée du 15 juillet a débuté dès 10h00 avec plusieurs châteaux gonflables qui ont fait la joie des visiteurs. Au cours de la journée, plusieurs animations se sont succédées : concert de l'orchestre de l'école de musique, Concert de Trouble Dose, prestation des Majorettes «Les Rosettes», concert du groupe «Bouc & Miss Hair», concert du groupe «Culture Wave» et un second DJ pour une soirée endiablée.

La fête s'est terminée par la retraite aux Lampions avec les enfants du centre de loisirs, ouvert à tous, avant le traditionnel feu d'artifice sur les berges de la Sambre.





Cadre de vie

MISE EN CONFORMITÉ DU STADE DU BEL AIR

Le vendredi 7 juillet 2023, nous avons reçu un représentant de la LFHF (Ligue de Football des Hauts de France) dans le cadre du classement des installations du Stade du Bel Air au niveau T3 à la suite de la montée en R1 de l'équipe des Séniors A. Aucune non-conformité empêchant le classement au niveau T3 n'a été relevée... Seules quelques observations à prendre en compte à la réception du rapport.

En réalisant ces travaux intégralement en interne par nos agents, d'importantes économies ont pu être réalisées.

Ces travaux ont concerné le démontage des anciens bancs de touche, la réalisation d'une nouvelle dalle, la réhabilitation des anciens bancs de touche, l'installation de nouveaux équipements similaires, la sécurisation de la zone vestiaire et le remplissage des mains-courantes par des grillages rigides.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MAIRIE

Dans la continuité des travaux déjà menés, trois abaissements de bordures de trottoir pour les personnes en situation de handicap ainsi que le marquage de quatre passages pour piétons ont été réalisés fin juin rue de la Mairie.



Les aînés

Le traditionnel REPAS DES AINÉS de MARPENT aura lieu le DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023 à la salle polyvalente.

Animation par un DJ - Ouverture des portes 11h30

Repas offert par la municipalité pour les Marpentois de 65 ans (dans l'année) et plus.

Pour le conjoint de moins de 65 ans : 20 €

Pour les Marpentois : 34 € Pour les extérieurs : 42 €

INSCRIPTIONS EN MAIRIE du 15 au 30 SEPTEMBRE 2023 dernier délai.

Possibilité d'aller chercher les personnes à mobilité réduite.

Contactez : MAIRIE 03 27 39 63 41 / Mme DELPLANCHE 03 27 65 03 98





ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

CROMBEZ Soren, 16/03/2023
HERNELE MOLLE Maël, 23/03/2023
MARCQ Yvan, 18/04/2023
MARMIGNON Gabrielle, 27/04/2023
DUBOIS Olivier, 22/05/2023
TAAZIBT Sarah, 26/05/2023

Décès :

BISIAUX Daniel, 04/11/1944 - 24/03/2023
MUSTIN veuve LELEU Huguette, 08/06/1938 - 08/06/2023
LEFEBVRE veuve VINET Eliane 19/09/1939 - 28/05/2023
DEGRELE épouse DRIGUET Marie-Laure, 01/07/1963 - 01/06/2023
CROIX Christian, 31/03/1952 - 16/06/2023
HUGÉ veuve ALLAIN Paulette, 19/03/1928 - 18/06/2023

Mariage :

CARLIER Elodie et LEBLANC Thierry, le 06/05/2023



TRIBUNES

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,

Vous trouverez dans ce bulletin les animations et les travaux réalisés sur la commune au cours du dernier trimestre.

Avant la période des congés, pour préparer le Conseil municipal de juillet et les dossiers de la rentrée, nous avons tenu un séminaire de travail de quatre heures le samedi 24 juin.

Les élus présents étaient : Bruno LEGROS - Monique NICOL - Ludovic DAMIENS - Jacqueline LOIRE - Christian LAVIELLE - Alda DELPLANCHE - Pascal DELPLANCHE - Bernard HUTIN - Erick GUEFFIER - Philippe ARCICASA - Laure DESPRIET - Nassira TAOURIRT - Mélanie BERTINCHAMPS - Stéphanie MOUCHART- Jean-Marie ALLAIN.

Le mois de juillet reste un mois chargé avec le centre aéré et la Fête des Lampions.

Un bel été à vous !

Groupe de l'opposition Ensemble Pour Marpent



Chers marpentois, marpentoises.

C'est l'été, moment où la vie s'écoule à un rythme différent, parfois même en terrasse. Ce qui nous fait regretter la disparition du café « Chez Alain ». Si nous remercions le nouveau retraité pour son travail et la passion qu'il a mis à faire de son café un véritable lieu de vie et de chaleur humaine au cœur de Marpent, nous ne pouvons que regretter le manque d'enthousiasme de la majorité pour trouver un repreneur, malgré les aides dont elle pourrait bénéficier.

La fête de la musique a été une réussite. Mais pourquoi ne pas avoir fermé la rue des frères Roucheau au niveau du parking de Proxy ? Pour que les conducteurs obligés de manœuvrer profitent de l'ambiance ?

Les centres aérés font le plein. Tant mieux ! Heureusement, il y a Colruyt pour offrir des fruits aux plus jeunes. N'y a-t-il pas de commerçants locaux ?

Félicitations aux nouveaux diplômés et bon courage à ceux qui doivent refaire un an.

Nous vous souhaitons le plus bel été qui soit.

L'Agenda

VENDREDI 4 AOÛT

SPECTACLE DU CENTRE
DE LOISIRS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX
MARPENTOIS-SALLE DU CONSEIL

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 80
PAR LES COPAINS D'ANTAN

DIMANCHE 6 AOÛT

BROCANTE -KERMESSE
DU BEL AIR
PAR LES COPAINS D'ANTAN

DIMANCHE 8 OCTOBRE

BROCANTE D'AUTOMNE
A LA SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

MINI-FERME
PLACE COMMUNALE
ORGANISÉE PAR L'AEM

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU
PATRIMOINE

DIMANCHE 15 OCTOBRE

REPAS ANNUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

MARDI 12 SEPTEMBRE

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

MARDI 31 OCTOBRE

BOUM D'HALLOWEEN
SALLE POLYVALENTE
ORGANISÉE PAR L'AEM



Plus d'informations sur le site de la ville :
www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :
<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>